

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le sixième (6^e) jour de septembre 2016, à 20 h au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers (ères) suivants (es) : Madame Julie L'Heureux, Madame Diane Jacob, Monsieur Edgar Gervais et Monsieur Yves Bellemare.

Absents : Monsieur Daniel Magny et Monsieur Jean Sanschagrin, conseillers.

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Ce conseil formant quorum.

02 Adoption de l'ordre du jour

2016-09-151

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2016
- 04 Adoption des comptes à payer au 31 août 2016
- 05 Adoption des états financiers au 31 août 2016
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 Adoption du règlement numéro 285A-2016 portant sur le code d'éthique des élus municipaux
- 08 Adoption du règlement numéro 286-2016 portant sur le code d'éthique des employés municipaux
- 09 Adoption du règlement numéro 194A-2016 modifiant le règlement sur les branchements à l'égout
- 10 Demande au programme FDT, parc de planche à roulettes
- 11 Coup de cœur des municipalités
- 12 Spectacle-bénéfice bulletin Mékinac-des Chenaux
- 13 Invitation « Les trous gourmands 2016 »
- 14 Affaires diverses :
 - . 1 utilisation des freins « Jacob »
 - . 2 Opération Nez rouge
 - . 3 plan et devis rang Sud
 - . 4 plan sécurité civile
 - . 5 journée de la culture, demande de subvention
- 15 Questions :
- 16 Levée de la séance

— Adoptée —

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2016

2016-09-152

Proposé par : Julie L'Heureux

Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2016.

— Adoptée —

04 Adoption des comptes à payer au 31 août 2016

2016-09-153

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en août 2016 pour un montant de 8360.35 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 31 août 2016 pour un montant de 103 689.58 \$. D'approuver les salaires versés du 26 juin 2016 au 30 juillet 2016 pour un montant de 44 092.71. 31 \$.

— Adoptée —

05 Adoption des états financiers au 31 août 2016

2016-09-154

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Julie L'Heureux et il est résolu d'adopter les états financiers au 31 août 2016. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 31 juillet 2016.

— Adoptée —

06 Correspondance (résolutions)

- . 1 Ministère des Transports : programme réhabilitation du réseau routier local projet : élaboration de plans et devis – rang Sud (dossier : RIRL-2015-057-Accord de principe
- . 2 Ministère des Transports : programme réhabilitation du réseau routier local projet : plans et devis et travaux d'amélioration sur le rang Saint-Pierre Sud [dossier refusé, à revoir pour 2018]

07 Adoption du règlement numéro 285A-2016 portant sur le code d'éthique des élus municipaux

2016-09-155

CONSIDÉRANT l'obligation législative en vertu des articles 2 à 6 et 8 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

CONSIDÉRANT QUE toute municipalité doit avoir un code d'éthique et de déontologie en vue d'assurer l'adhésion explicite des élus aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de loi numéro 83, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique, 2016, c. 17);

CONSIDÉRANT l'obligation faite aux municipalités et aux MRC de modifier leurs codes d'éthique au plus tard le 30 septembre 2016;

Il est proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Yves Bellemare

Et il est résolu :

D'adopter le règlement numéro 285A-2016 modifiant le règlement numéro 285A-2014 portant sur le code d'éthique et de déontologie de la municipalité de Hérouxville pour les élus municipaux.

— Adoptée —

08 Adoption du règlement numéro 286-2016 portant sur le code d'éthique des employés municipaux

2016-09-156

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, sanctionnée le 2 décembre 2010, crée l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci;

ATTENDU QUE la Loi prévoit à l'article 17 que le Code doit reproduire, en faisant les adaptations nécessaires, l'article 19 à l'effet qu'un manquement à une règle prévue au Code par un employé peut entraîner, sur décision de la Municipalité et dans le respect du contrat de travail, l'application de toute sanction appropriée à la nature et à la gravité du manquement;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 18 de ladite Loi, l'adoption du Code d'éthique et de déontologie est prise par un règlement;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de loi numéro 83, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique, 2016, c. 17;

CONSIDÉRANT l'obligation faite aux municipalités et aux MRC de modifier leurs codes d'éthique au plus tard le 30 septembre 2016;

ATTENDU QUE l'adoption a été précédée de la présentation d'un projet de règlement en date du 2 août 2016;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 12 de ladite Loi, un avis public contenant un résumé du projet de règlement a été publié le 26 août 2016 ;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la Loi par l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Hérouxville;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à une séance régulière du conseil tenue le 2 août 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Yves Bellemare

Et il est résolu :

D'adopter le règlement numéro 286-2016 modifiant le règlement numéro 286-2012 portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Hérouxville

— Adoptée —

09 Adoption du règlement numéro 194A-2016 modifiant le règlement sur les branchements à l'égout

2016-09-157

Proposé par : Yves Bellemare
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu d'adopter le règlement numéro 194A-2016, règlement modifiant le règlement numéro 194-A relatif au branchement à l'égout.

— Adoptée —

10 Demande au programme FDT, parc de planche à roulettes

2016-09-158

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu de présenter une demande au programme « Fonds pour le développement des territoires (FDT) » dans le but d'aménager un parc de planches à roulettes au terrain des loisirs.

— Adoptée —

11 Coup de cœur des municipalités

2016-09-159

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu de répondre à l'invitation de la Chambre de commerce de Mékinac pour la 11^e édition du gala reconnaissance de ses entreprises. La Municipalité s'engage à payer le cadre remis au coup de cœur local et réserve une table pour 8 personnes.

— Adoptée —

12 Spectacle-bénéfice bulletin Mékinac-des Chenaux

2016-09-160

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de verser un montant de 250 \$ à titre d'aide financière aux Bulletins Mékinac & des Chenaux.

— Adoptée —

13 Invitation « Les trous gourmands 2016 »

2016-09-161

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu d'inscrire la Municipalité à la première édition « Les trous gourmands » qui aura lieu au club de golf St-Rémi. Le coût est de 250 \$.

— Adoptée —

14 Affaires diverses :

. 1 utilisation des freins « Jacob »

2016-09-162

CONSIDÉRANT les modifications apportées à l'intersection de la route 153 et du rang Saint-Pierre dont l'installation de feux de circulation;

Il est proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Edgar Gervais

Et il est résolu :

De demander au Ministère des Transports, l'installation de panneaux de signalisation sensibilisant les camionneurs au respect de la qualité de vie des citoyens de Hérouxville par l'utilisation des freins « Jacob » en urgence seulement.

De demander à la MRC de Mékinac et à la Sûreté du Québec, la modification du règlement portant sur les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec pour y introduire un article portant sur l'utilisation des freins « Jacob ».

— Adoptée —

. 2 Opération Nez Rouge

2016-09-163

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de faire un don de 50 \$ à Opération Nez rouge, campagne 2016.

— Adoptée —

. 3 plan et devis rang Sud

2016-09-164

Proposé par : Edgar Gervais
Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu de faire préparer les plans et devis pour les travaux de redressement des infrastructures routières du rang Sud. Ces travaux sont rendus possibles grâce au programme RIRL.

— Adoptée —

. 4 plan sécurité civile

2016-09-165

Proposé par : Yves Bellemare

Appuyé par : Julie L'Heureux et il est résolu d'adopter le plan de sécurité civile déposé séance tenante.

— Adoptée —

. 5 journée de la culture, demande de subvention

2016-09-166

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu d'autoriser Madame Carole Ruel à présenter une demande de subvention auprès de Culture Mékinac dans le but d'aider à l'organisation d'une exposition organisée en commun accord entre la bibliothèque locale, la Corporation de développement de Hérouxville et la Municipalité de Hérouxville.

— Adoptée —

15 Questions :

- . 1 journée de la culture (remise du dépliant à faire parvenir à la population)
- . 2 Spectacle « La diva Malbouffa » à l'église de Hérouxville le 13 novembre 2016
- . 3 installation de caméras de surveillance

16 Levée de la séance

2016-09-167

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Julie L'Heureux et il est résolu de lever la séance à 20 h 40.

— Adoptée —